

Bloc Notes

Services publics Eau et
Assainissement Bordeaux
Métropole



12 Janvier 2022

Réf. Client 98-9400370162
Identifiant * 5876
Facture N° F120-0125271



CONTACTS

Par internet :

www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr

Par téléphone :

Service Clients



APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi
de 8h à 13h

Urgence 24h/24



APPEL NON SURTAXE

Par courrier :

Pour toutes demandes relatives à l'eau :
SUEZ Eau France - Service Clients
TSA 50001
36400 LA CHATRE

Pour toutes demandes relatives à
l'assainissement
SABOM - Service Clients
24 rue Judaïque - CS 61979
33001 BORDEAUX CEDEX

MME M BORDEAUX CLIENT 120 M3 E+ .
RUE SPECIMEN 120M3
33000 BORDEAUX

Facture - Services publics Eau et Assainissement Bordeaux Métropole

SPECIMEN 120 M3

détail au dos

VOTRE CONSOMMATION

120 m³

DISTRIBUTION DE L'EAU

217,49 €

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

151,47 €

ORGANISMES PUBLICS

74,78 €

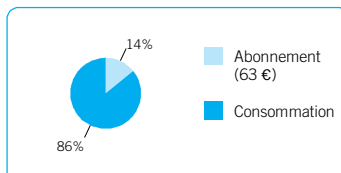
Net à payer

443,74 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 13 janvier 2022

Règlement à réception, sans escompte.

Répartition



**MME M BORDEAUX CLIENT
120 M3 E+ .**

Adresse desservie :
RUE SPECIMEN 120M3
33000 BORDEAUX

TIP 8239385

(183/502)

Date et Lieu

Signature

MME M BORDEAUX CLIENT 120
M3 E+ .
RUE SPECIMEN 120M3
33000 BORDEAUX

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ236497
RUM : TIP50211998F120-01252711000000000

Montant : 443,74 €

TIPSEPA

L'EAU BORDEAUX METROPOLE
TSA 10019
41976 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

211982393857

502119010330 6898F120-01252711000000000919105

44374

POUR EN SAVOIR +

NOUVEAU : GÉREZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OÙ QUE VOUS SOYEZ !

Vous pouvez désormais accéder à votre compte en ligne sur www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr depuis votre smartphone ou votre tablette pour :

- payer votre facture,
- mensualiser vos paiements,
- passer à l'e-facture,
- déposer votre relevé de compteur,
- suivre vos consommations.

Retrouvez encore plus d'informations sur www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr



Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996

Réf. Client : 9400370162- / N° Facture : F120-0125271-1

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE

	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
DISTRIBUTION DE L'EAU			206,16	217,49	
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2022 au 01/01/2023	1	59,53	59,53		5,5
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France T1 de 0 M3 à 170 M3 du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m ³	1,1579	138,95		5,5
Part Agence de l'Eau "préservation ressource" du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m ³	0,0640	7,68		5,5
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			137,70	151,47	
Part SABOM du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m ³	0,5265	63,18		10,0
Part Bordeaux Métropole du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m ³	0,6210	74,52		10,0
ORGANISMES PUBLICS			69,60	74,78	
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m ³	0,33	39,60		5,5
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m ³	0,25	30,00		10,0
TOTAL HT			413,46		
MONTANT TVA (5.5 %)			13,51		
MONTANT TVA (10.0 %)			16,77		
Total TTC TVA acquittée sur les débits				443,74	

Net à payer**443,74 €**

Répartition :

SUEZ	44,73 %	198,48 €	Agence de l'eau	17,42 %	77,28 €
Bordeaux Métropole	16,79 %	74,52 €	SABOM	14,24 %	63,18 €
TVA	6,82 %	30,28 €			

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer soit en vous connectant à votre Compte en Ligne, soit par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 60002 - 36400 LA CHATRE.

POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Les services d'eau et d'assainissement sont une compétence de Bordeaux Métropole. Les prix de ces services, à l'exception des redevances Agences de l'eau, sont fixés par la collectivité directement et au travers des contrats de concession et d'affermage. Bordeaux Métropole a délégué, par concession, à SUEZ, les investissements et l'exploitation du service public de l'eau potable de 23 de ses 28 communes. Elle a confié par délégation, à la SABOM, la collecte, le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines de l'ensemble de son territoire.

Votre facture est composée de la rémunération de Suez et de la SABOM pour leurs prestations, la rémunération de Bordeaux Métropole, organisatrice des services, des redevances collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau et de la TVA.



Pour en savoir plus sur le cycle de l'eau, connectez-vous sur www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr

- | | |
|--|--|
| <p>1 Captage et traitement de l'eau potable
Acteur : SUEZ</p> <p>2 Stockage et distribution de l'eau potable
Acteur : SUEZ</p> | <p>3 Consommation d'eau potable et rejet des eaux usées
Acteur : Vous</p> <p>4 Collecte et traitement des eaux usées
Acteurs : SABOM et Bordeaux Métropole</p> |
|--|--|



TREK398F00F120-0125271000443744N

Comment effectuer votre règlement

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr ou au 0800 948 857 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR3020041000010305790L02049 , BIC - PSSTFRPPPAR, en indiquant votre référence client (98- 9400370162).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

- . Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
- . Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.